

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 12

Rubrik: Revues des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Revue des revues

Par les capitaines Derck Engelberts et Sylvain Curtenaz

Armex, mai et juin 1996

Armex est une revue d'information indépendante consacrée aux questions de défense. Elle est éditée par la Société royale néerlandaise Notre Armée. Le but de cette association est de « convaincre le peuple néerlandais de la nécessité d'avoir une force militaire convenable pour le maintien de la paix, de la sécurité et de la liberté ». Paraisant onze fois par année depuis 1916, elle présente une douzaine d'articles traitant de sujets nationaux et étrangers, liés à la politique de défense et de sécurité, à la stratégie, la tactique, la formation, la technologie.

Les numéros de mai et juin sont consacrés à la politique de défense française telle qu'initiée par le président Chirac. L'auteur en présente les lignes générales, rappelant qu'elle met un terme à un système de conscription introduit en 1798 par la loi Jourdan. Il se demande si l'option du président français permettra de relancer la Communauté européenne de défense (CED), idée émise par la France en 1952, et appuyée par les Etats européens et les Etats-Unis. La CED échoua après le refus de l'Assemblée nationale française en 1954. L'approche européenne du président Chirac est soulignée : « La défense du bastion national français a laissé la place à une approche européenne, parallèlement aux aspirations mondiales toujours conservées par la France, à cause notamment de ses territoires d'outre-mer et des intérêts qu'elle défend en de nombreux endroits du globe. Chirac souhaite pouvoir projeter la puissance de la France aux lieux et aux moments voulus par la France. Ces opérations, par ailleurs, n'ont pas eu des résultats vraiment satisfaisants ces derniers temps. » Plus loin, l'auteur estime que le modèle britannique « sera très attrayant pour la France et, de cas en cas, servira certainement (de manière tacite ou

explicite) de modèle aux nouvelles forces armées de la France. On ne devrait pas perdre de vue l'exemple de la « Territorial Army ».

Les effets de la nouvelle politique militaire sur l'industrie d'armement de l'Hexagone font l'objet du numéro de juin. Soulignant les paradoxes de la politique française, son aspect souvent théâtral, l'auteur passe en revue les nombreuses conséquences sur les entreprises publiques et privées. Le rôle prédominant d'hommes, aux fonctions tantôt politiques tantôt économiques, est mis en évidence. Les programmes de Thomson CSF, Matra, Dassault, Aérospatiale, mais aussi du GIAT et de la DCN (Direction des constructions navales) sont évalués, notamment en relation avec les coopérations européennes (Grande-Bretagne et Allemagne en particulier). La menace des conflits sociaux générés par les réductions d'emplois, estimés à 50 000, voire 75 000, apparaît comme un paramètre difficilement mesurable.

Dans ses articles consacrés à l'armement, le numéro de mai présente les recherches en cours dans le cadre de l'Armée de l'air néerlandaise en vue du remplacement des F-16. Déjà à leur « mid-life update », ils devront être remplacés entre 2010 et 2015. Le JAST (Joint Advanced Strike Technology) américano-britannique semble avoir les faveurs. Il est prévu de grouper trois variantes autour d'une même cellule (single engine, single seat), une CTOL (conventional take-off and landing) pour le remplacement des F-16, une seconde version renforcée pour l'aviation embarquée et une troisième pour l'infanterie de marine, la STOVL (short take-off and vertical landing).

Le numéro de juin présente l'artillerie du futur comme une réponse aux leçons tirées de la guerre du Golfe : l'artillerie de l'OTAN tirait beaucoup plus court que l'artillerie irakienne. L'auteur y présente le programme Crusader développé aux Etats-Unis. Dans le même numéro sont présentés quatre fusils à longue portée, actuellement évalués par

l'Armée de terre néerlandaise qui souhaite équiper ses tireurs d'élite d'armes permettant de tirer jusqu'à 1000 mètres.

Nederlands Militair Geneeskundig Tijdschrift, avril-juin 1996

La revue de médecine militaire néerlandaise paraît six fois par année depuis quarante-neuf ans. Elle est éditée par le ministère de la Défense, sous la responsabilité du directeur des Affaires médicales militaires. Les articles sont en général écrits en néerlandais, mais sont tous suivis d'un résumé en anglais. C'est une revue de spécialistes, traitant divers aspects liés à la médecine militaire.

Le secret médical dans le cadre des forces armées est au sommaire du numéro d'avril. On y traite notamment des problèmes inhérents au conflit d'intérêts qui peut se présenter quand les obligations médicales sont confrontées aux obligations militaires. Diverses situations réelles sont évoquées sur la base des textes légaux et des décisions judiciaires.

Un article historique, examinant divers aspects des comptes de l'hôpital militaire de Zwolle au XVII^e siècle, donne de nombreux renseignements sur les maladies, les traitements, et les salaires du personnel d'alors.

Le numéro de juin contient une partie des actes du 4^e colloque de l'OTAN sur le sang, tenue à Rijswijk, du 6 au 8 mai 1996. Tous les textes sont publiés en anglais et sont donc accessibles pour tous les médecins. Certains textes sont spécifiquement liés à l'organisation de l'OTAN en matière de ravitaillement en sang ou de service médicaux. D'autres présentent des problématiques plus spécifiquement médicales. Voici leurs titres : Serolo-

gical screening for infection of blood donors in the federal armed forces blood transfusion service (It-col Dr. med. Erika Franke, Berlin) ; Cytomegalovirus infection and the problems of blood transfusion (V.N. Tchebotkevitch et alii, Saint-Petersbourg) ; Minimal hemoglobin loss by buffy coat removal with the new compomat G4 (D. de Korte, Amsterdam) ; A new method of rehydrating plasma using a local water supply (Ph. Monro, Romsey UK)..

D. E.

Technische Mitteilungen für Genietruppen, N° 3, 1996

Présenté par J. Umbach, de la firme Elektrowatt, le réseau Internet se révèle être un formidable instrument au service du développement économique. Celui-ci est pourtant mis en danger par les destructions préparées, ainsi que par l'engagement de la *Charge cratère 88*. Le capitaine Sulser démontre en quelques pages quelles seraient les conséquences de l'utilisation de ce nouveau moyen de destruction sur les communications et le ravitaillement en eau : ces canalisations suivent souvent le tracé de nos routes !

Le cas est toutefois prévu, les Telecom PTT ne cessant de renforcer leur réseau par des mesures de protection des constructions et la redondance des installations. En temps de crise, la Brigade TELECOM 40 prendra le relais. Cette double organisation garantit en tout temps le bon fonctionnement du système, dans un cadre civil ou militaire. La conduite des destructions du réseau a, elle aussi, évolué. Ciblée, elle permettra d'assurer le plus longtemps possible les liaisons vitales.

S. Cz.